

FORMATION

THEME : LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DATE : 11 JUILLET 2025 – 9h15-12h45 / 14h-16h30

LIEU : HOTEL HOLIDAY INN PARIS BASTILLE GARE DE LYON
11, RUE DE LYON, PARIS 12EME.

PREREQUIS : Avocat ou Juriste d'un cabinet membre du GIE LEXTEAM

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours avant la formation
- Tarif : en fonction du nombre de participants
- Les inscriptions s'effectuent via le formulaire sur l'espace privé du site [lexteam.net](https://www.lexteam.net). *Toute annulation devra parvenir au référent du GIE au plus tard 15 jours avant la date de la formation, passé ce délai, toute formation annulée sera facturée.*
- Déjeuner sur le lieu de la formation :
 - en cas d'allergies, d'intolérances ou de convictions alimentaires, veuillez contacter le référent lors de votre inscription afin de prévoir un repas de substitution avec l'établissement.
 - tout repas réservé et non consommé ainsi que tout repas non réservé mais consommé sera facturé au cabinet
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : si vous êtes concerné(e) et si vous avez besoin d'être accompagné(e), veuillez contacter le permanent lors de votre inscription, à l'adresse mail ci-dessous, afin de mettre en œuvre les moyens adaptés à la prise en compte de votre situation.

INTERVENANTS :

Maître Stéphanie BRUNENGO, Avocate médiatrice, Cabinet BRUNENGO, chargée d'enseignement - Université Aix-Marseille
Maître Marianne CHEVALLIER, Avocate, Cabinet BBLM AVOCATS
Monsieur Didier PORACCHIA, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne

OBJECTIF :

Permettre d'améliorer et d'actualiser ses connaissances en matière de responsabilité sociale et environnementale en vue d'une pratique plus efficiente.

PROGRAMME :

Introduction

Partie 1 – L'entreprise RSE

A – Apports de la Loi Pacte : la structuration de l'entreprise

B – Reporting /CSRD : la transparence sur les activités de l'entreprise

C - Vigilance : la responsabilité élargie de l'entreprise

Partie 2 - Compliance – de la lutte contre la corruption à la transition énergétique

A - La Loi Sapin II

B - La conformité des produits et des services : la compliance globale

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MOBILISES :

❖ METHODE PEDAGOGIQUE :

Intervention orale interactive en présentiel, échange avec et entre les participants.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES :

La formation s'appuie sur un plan de présentation détaillé, les textes législatifs et réglementaires, la jurisprudence et la pratique. A l'issue de la formation un support écrit sera remis à chaque participant qui pourra s'y référer dans son activité professionnelle.

MODALITES D'EVALUATION FINALE :

Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Ce questionnaire est à compléter en ligne via l'espace privé du site internet du groupement et permet de générer le "certificat de réalisation" (attestation de formation).

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE LEXTEAM

Déclaration d'activité n° 54 86 00969 86 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

15, Rue du Pré Médard 86280 SAINT BENOIT - contact@lexteam.net